



# XIII<sup>ème</sup> Salon Antiquités, Arts et Tendances

" Couvent des Cordeliers "

## CHATEAUROUX

9,10 et 11 octobre 2020

### Informations pratiques :

**Lieu :** Couvent des Cordeliers, 4 rue Alain Fournier - 36000 CHATEAUROUX  
**Service Commercial :** 6 Avenue Daniel Bernardet - 36000 Châteauroux  
 Tél : 02.54.34.48.81  
 E-mail : christelle.durbecq@chateauroux-metropole.fr

### Dates et horaires :

**Montage :** Jeudi 8 octobre de 14h00 à 19h00  
 Vendredi 9 octobre de 8h00 à 12h00

✓ pour le montage, vous présenter directement au Couvent des Cordeliers

### Ouverture du Salon :

**Au public :** Vendredi 9 octobre de 14h00 à 19h00  
 (Visites privées sur invitation de 19h00 à 21h00)  
 Samedi 10 octobre de 10h00 à 19h00  
 Dimanche 11 octobre de 10h00 à 18h00

✓ Inauguration officielle à 10h30

✓ pour les exposants, entrée possible à partir de 9h00 sur présentation du badge

**Démontage :** Nef et Dortoir aux Moines : Dimanche 11 octobre de 18h00 à 21h00  
 Lundi 12 octobre de 8h00 à 12h00  
 Cloître : Dimanche 11 octobre de 18h00 à 21h00

**ATTENTION :** Pas de gardiennage dans le cloître dans la nuit du dimanche 11 octobre au lundi 12 octobre

### Parkings exposants :

Sur le site muni du macaron parking

### Parkings visiteurs :

Place Sainte-Hélène - Place Lafayette - Place Gambetta - Place Voltaire

### Restauration :

Petite restauration sur place  
 Possibilité de commande de plateaux repas

### Gardiennage :

Site sous alarme excepté le Cloître qui est gardienné les nuits du jeudi 8 au samedi 10 octobre

### Entrées visiteurs :

☞ Tarif public	3,50 €
☞ Enfants jusqu'à 14 ans	Gratuit
☞ 10 invitations offertes à chaque exposant	
☞ Invitation exposant	1,75 €

### Communication :

- ☞ Presse : Presse Quotidienne Régionale, mensuels locaux gratuits, France Bleu Berry, BIP TV
- ☞ Affichage : Supports (4x3, 120x176, A3, 40x60) Indre et Cher
- ☞ Flyers
- ☞ Site Internet : www.chateauroux-metropole.fr

## DEMANDE D'ADMISSION

### Votre société :

Nom / Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... Mobile : ..... Fax : .....

Courriel : ..... Site Internet : .....

Nom et fonction du responsable : .....

### Documents à joindre à votre demande d'admission\* :

- extrait k-bis de moins de 3 mois
- photocopies recto verso de la carte d'identité ou de la carte 3 volets
- chèque d'acompte de 30 % du montant TTC (à l'ordre de RAR CHATEAUROUX EVENTS)
- attestation d'assurance
- un chèque de caution d'un montant de 100€

### ASSURANCE :

L'exposant s'engage à souscrire une assurance de responsabilité civile, pour la garantie des accidents causés aux tiers et à en justifier sur demande de l'organisateur. Il fait son affaire personnelle de toutes assurances; concernant les biens exposés, les agencements de son stand, les marchandises présentes sur le stand, vol compris et ce, de l'installation au démontage du stand (Article 6 du règlement particulier). Il dégage Châteauroux Events, de toute responsabilité, dans tous les cas y compris le vol et dommages.

Assurance : ..... N° contrat : .....

**Formulaire à renvoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE 20 JUILLET 2020 à :**

**CHATEAUROUX EVENTS**  
 6 Avenue Daniel Bernardet  
 36000 CHATEAUROUX  
 Tél. : 02.54.34.24.04 Courriel : christelle.durbecq@chateauroux-metropole.fr

NE RIEN INSCRIRE, CADRE RESERVE AUX ORGANISATEURS				
Reçu le	N° inscription	Acompte	N° stand	Divers

**REGLEMENT PARTICULIER** (A conserver par l'exposant)

**Article 1 :** Les inscriptions sont à adresser à CHATEAUROUX EVENTS -6 Avenue Daniel Bernardet- 36000 CHATEAUROUX.

**Article 2 :** L'inscription est effective si, celle-ci est soigneusement remplie et retournée à CHATEAUROUX EVENTS, dans les délais prescrits, accompagnée du règlement de l'acompte de **30 %** du montant TTC de la commande. Selon les objets exposés, **l'organisateur détermine les emplacements de l'exposant.**

**Article 3 :** Les prix de location de stands comprennent : **la structure montée, le branchement électrique avec 5 ampères maximum par stand.** CHATEAUROUX EVENTS se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution en cas de dégradation constatée du matériel de stand.

**Article 4 :** Les exposants devront joindre à leur demande d'inscription un chèque d'acompte libellé à l'ordre de RAR Châteauroux Events. En cas de non-respect de ces clauses, l'inscription ne sera pas prise en compte. En cas de désistement et qu'elle qu'en soit la cause, prévenir CHATEAUROUX EVENTS par lettre recommandée avec AR, 21 jours minimum avant l'ouverture du salon. Dans tous les cas de figure, le montant des droits d'inscription reste acquis à l'organisateur.

**Article 5 :** Les emplacements réservés devront être tenus par les seuls signataires du dossier d'inscription. Toute cession gratuite ou onéreuse à une personne non inscrite auprès de CHATEAUROUX EVENTS est interdite.

**Article 6 :** L'exposant doit obligatoirement contracter une assurance « **tous risques** » garantissant ses marchandises, matériels et accessoires... contre les risques d'incendie, d'explosion, vols, dégâts occasionnés par les eaux, avaries ou destruction par cause accidentelle ainsi qu'une assurance complémentaire garantissant leur « **responsabilité civile** » pour les accidents et incendies à raison de tous dommages corporels ou matériels pouvant être causés à des tiers de leur propre fait, de celui de leur personnel ou de toute autre personne sous leur subordination et dans le cas où leur responsabilité civile serait recherchée et retenue.

L'exposant renonce expressément, du fait de son admission, à tout recours contre CHATEAUROUX EVENTS, la Ville de Châteauroux ou toute autre personne concourant à l'organisation du salon et ce, pour quelque dommage que ce soit et quelle que soit la cause.

L'exposant doit faire parvenir, en même temps que sa réservation, une attestation d'assurance délivrée par la compagnie d'assurance de son choix, certifiant qu'il est bien assuré aux conditions prévues ci-dessus.

En aucun cas, CHATEAUROUX EVENTS ne saurait être responsable des vols ou dégradations subies par les exposants.

L'exposant s'engage formellement à respecter les clauses du présent règlement sans discussion ni réserve, toute infraction aux dites clauses étant un facteur de résiliation de l'inscription.

**Article 7 :** Le jour de l'installation, les stands seront mis à la disposition des exposants et l'agencement de ces stands devra être impérativement terminé suivant les horaires figurant dans le dossier technique du salon. Les exposants devront veiller à faire une installation électrique conforme aux normes de sécurité. En cas de dégradation, les frais de remise en état seraient à la charge de ce dernier.

**Article 8 :** Un étiquetage précisant la désignation et le prix de la marchandise exposée est obligatoire. L'exposant est seul responsable vis à vis du public. Les copies récemment fabriquées sont formellement interdites sur le salon.

**Article 9 :** Les exposants sont tenus de respecter la loi en vigueur, concernant la vente des objets d'art, les métaux précieux, les marchandises importées, les marchandises couvertes par décret de classement au titre des monuments historiques et trésors nationaux, les marchandises concernées par les réglementations sur la protection des espèces animales ou végétales, les droits des artistes et de leurs ayants-droit, les droits de suite...

**Article 10 :** Les stands, durant les heures d'ouverture de montage, de démontage, seront sous la responsabilité des exposants. En dehors de ces horaires, le site est sous alarme. Les exposants sont responsables de leur stand durant l'ouverture au public.

**Article 11 :** L'exposant est tenu de maintenir son stand ouvert durant les périodes d'ouverture au public ( horaires mentionnés sur le dossier technique ). Tout démontage anticipé est formellement interdit. Le retrait de marchandises ou le repli partiel ou total du stand entraînera l'encaissement du chèque de caution.

**Article 12 :** Les exposants sont priés de veiller à la bonne tenue de leur stand et de se conformer à des aménagements ne risquant pas de détériorer les stands. Les éléments de décoration tels que : moquette, tissus d'ameublements, tentures... devront être ignifugés.

**Article 13 :** Le stationnement des véhicules se fera exclusivement sur le parking exposants. Cette consigne sera strictement appliquée, en raison des exigences de sécurité.

**Article 14 :** En cas de force majeure entraînant la suppression du salon, le remboursement des frais du stand seraient remboursés à l'exception du droit d'inscription qui reste acquis à l'organisateur sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre CHATEAUROUX EVENTS.

**Article 15 :** **Toutes décisions concernant l'animation du salon, l'admission des exposants, le positionnement des stands, l'attribution ou le refus d'inscription, sont sans appel et CHATEAUROUX EVENTS n'est tenu en aucun cas de les justifier.**

**Article 16 :** Du fait de la signature de la demande d'inscription, l'exposant se doit et s'engage à respecter dans sa totalité le présent règlement du salon ainsi que les décisions qui pourraient être prises par l'organisateur du salon. L'exposant s'engage à respecter les règles d'ordre, de sécurité, d'hygiène et de commerce prises par CHATEAUROUX EVENTS.

**Article 17 :** Le non-respect du règlement entraînera le renvoi immédiat de l'exposant, sans que celui-ci puisse réclamer ni dédommagement ni remboursement des sommes versées, et sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées contre lui.

**Article 18 :** Tout non-respect de ce règlement entraînera l'exclusion définitive du salon.

Conditions générales d'admission			
	Prix HT	Quantité	TOTAL HT
<b>DROITS D'INSCRIPTION (obligatoire)</b> Les stands sont attribués, selon les meubles et objets exposés.		<b>1</b>	<b>70,00 €</b>
<b>LOCATION STAND électricité comprise (5 ampères maximum / stand)</b>			
<b>NEF</b>			
<input type="checkbox"/> Stand 9 m <sup>2</sup>	<b>194,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 12 m <sup>2</sup>	<b>265,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 18 m <sup>2</sup>	<b>389,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 24 m <sup>2</sup>	<b>519,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 40 m <sup>2</sup>	<b>865,00 €</b>	.....	.....
<b>DORTOIR AUX MOINES</b>			
<input type="checkbox"/> Stand 9 m <sup>2</sup>	<b>148,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 12 m <sup>2</sup>	<b>197,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 18 m <sup>2</sup>	<b>296,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 20 m <sup>2</sup>	<b>329,00 €</b>	.....	.....
<b>CLOITRE</b>			
<input type="checkbox"/> Stand 9 m <sup>2</sup>	<b>129,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 12 m <sup>2</sup>	<b>173,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 18 m <sup>2</sup>	<b>259,00 €</b>	.....	.....
<input type="checkbox"/> Stand 24 m <sup>2</sup>	<b>346,00 €</b>	.....	.....
<b>Besoins techniques :</b>			
Chaises	<b>1,50 €</b>	.....	.....
Tables	<b>3,00 €</b>	.....	.....
<b>Veillez préciser votre spécialisation, époque, etc... :</b>		<b>TOTAL HT</b>	.....
Mobilier :		<b>TVA 20 %</b>	.....
Petits meubles :		<b>TOTAL TTC</b>	.....
Objets :		<b>ACOMPTÉ OBLIGATOIRE</b>	.....
Tableaux :		<b>30 % DU MONTANT TTC</b>	.....
		<b>SOLDE</b>	.....
<b>Invitations 1/2 tarif à votre disposition (1,75 € TTC)</b>			<b>Nombre</b>
Ne seront facturés que les billets réellement utilisés, une facture vous parviendra après le salon. <b>10 invitations "Entrée" vous sont offertes</b>		<b>1,59 € HT</b>	.....
<b>Autres besoins techniques :</b>	Cimaises :.....	Grilles caddies :.....	

**Signature de la demande**

Le soussigné .....demande son admission en qualité d'exposant au Salon Antiquités, Arts et Tendances de Châteauroux.

Je m'engage à me conformer aux conditions générales de la présente demande d'admission et à respecter le règlement particulier du salon.

**Cachet :** A .....  
Le ... / ... / 2020

**\* La demande d'admission non accompagnée de l'attestation d'assurance, des documents administratifs obligatoires, du chèque de caution et du règlement \* par virement ou chèque bancaire de l'acompte de 30 % établi au nom de : CHATEAUROUX EVENTS, ne sera pas prise en compte.**  
\* Les traites ne sont pas acceptées.